

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Manège Enchanté (2020) inc.	Numéro de permis 2020009	Date d'inspection Le 16 avril 2021
Nom de l'établissement Garderie Manège Enchanté 2020 inc.		Numéro de téléphone (506) 548-9324
Adresse 1190 rue Principale Beresford NB E8K 2J1		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	30 sept. 2021	31 mai 2021
Commentaires :			

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite fait à l'établissement pour inspection de surveillance. - Le ratio fut respecté lors de la visite. - Discussion et mesure du parc extérieur avec l'exploitante. Une clôture sera construite dans le parc désigné au 15-23 mois et 2 ans pour faire en sorte que les groupes peuvent aller à l'extérieur au même moment sans être mélangé. D'ici la construction de la clôture une horaire a été établis pour la période de jeux extérieurs. - Discussion avec l'exploitante de la répartition des enfants âgés de 15-23 mois et de 2ans pendant l'heure du repas, celle-ci a proposée un plan qui rencontre les exigences de la loi sur les services à la petite enfance. - Un plan d'évacuation en cas d'incendie a été affiché à chacune des portes de sorties ainsi qu'à la porte de sortie des locaux. - Une éducatrice terminera son cours EPE au mois de mai 2021, l'établissement sera alors conforme avec le 50% formation des employées. - Pendant la visite les enfants sont allés joué dehors.
--

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 16 avril 2021

Date

original signé par

Le 16 avril 2021

Rachelle Aubé Roy

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date